

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'étude : Licence professionnelle
Enseignants responsables : *Philippe MACQUET*

Durée de l'épreuve : *1 h 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF T51PA1- : Connaissance des milieux et des interventions
EC T51PA11 Approche historique et socioculturelle des pratiques aquatiques

Sujet

En vous appuyant sur des connaissances référencées, montrez l'évolution que connaît l'enseignement de la natation de sa dimension militaire à sa dimension scolaire. Vous évoquerez les conceptions des auteurs et tenterez de construire une périodisation justifiée.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : **Licence professionnelle Activités
Aquatiques**

Enseignants responsables : NALIOD Claire/*POCHET
Isabelle*

Durée de l'épreuve : 1 heure

Documents autorisés : *aucun*

UE T51PA1- : Connaissance des milieux et des interventions
EC T51PA12 : Les secteurs d'activités et l'encadrement des pratiques

Les deux sujets suivants sont à traiter sur des copies séparées:

1^{er} sujet : PLONGEON (/10)

1- Réalisez la description technique de la chandelle arrière. (1pt)

2- Réalisez la description technique de la chute arrière droite. (1pt)

3- Présentez 3 éducatifs permettant de préparer cette chute arrière, sans oublier de préciser les précautions à prendre : (3pts)

4- Un garçon de 12 ans veut participer à une compétition de plongeon au tremplin de 3 mètres.

Combien de plongeurs doit-il effectuer ? Quelle est la répartition de ces plongeurs ? (3pts)

5/ Traduisez en chiffres et en lettre : plongeon retourné double saut périlleux et demi carapé. (2pts)

a/ Trouver le coefficient de difficulté de ce même plongeur au tremplin de 3m ? (cf tableau ci-joint)

b/ Maintenant que vous avez le coefficient de difficulté, calculez le total de points réalisés, toujours pour ce même plongeur, avec les notes suivantes : 7 / 7,5 / 7,5 / 8 / 7

c/ Quelle note maximale peut être attribuée à un plongeur ayant réalisé une figure dans une autre position que celle annoncée ?

2^{ème} sujet : NATATION SYNCHRONISEE

Natation synchronisée : /10

- Présentez ; (5pts)
 - 3 éducatifs pour l'apprentissage de la godille par la tête ou par les pieds
 - 2 éducatifs pour le rétropédalage

- Sur une animation ponctuelle ou de courte durée, comment peut-on utiliser la natation synchronisée et dans quel but ? (5pts)
 - Que peut-on faire ? (apprentissage et découvertes des bases)
 - Comment se servir du bassin et du matériel mis à disposition ?
 - Les différents publics sont-ils concernés de la même manière ?
 - Quelle est la corrélation avec les autres disciplines de la FFN

PLONGEON

Table des Coeff. :

	1 METER				3 METER			
	Strt	Pike	Tuck	Free	Strt	Pike	Tuck	Free
SPRINGBOARD								
REVERSE GROUP								
301	A	B	C	D	A	B	C	D
	1.8	1.7	1.6		2.0	1.9	1.8	
302	1.8	1.7	1.6		1.9	1.8	1.7	
303	2.7	2.4	2.1		2.8	2.3	2.0	
304		2.6	2.3			2.4	2.1	
305		3.2	3.0			3.0	2.8	
307							3.5	
312		1.8	1.7				1.8	
313							2.2	
INWARD GROUP								
401	A	B	C	D	A	B	C	D
	1.8	1.5	1.4		1.7	1.4	1.3	
402		1.7	1.6			1.5	1.4	
403		2.4	2.2			2.1	1.9	
404			2.8			2.6	2.4	
405		3.4	3.1			3.0	2.7	
407							3.4	
412		2.1	2.0			1.9	1.8	
413			2.7				2.4	

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : **Licence professionnelle Activités
Aquatiques**

Durée de l'épreuve : 1 heure

Enseignants responsables : Guillaume SABOUREAU

Documents autorisés : *aucun*

UE T52PA2- : Pratique Professionnelle
EC T52PA21 : Approche scientifique des activités aquatiques

Sujet : En vous appuyant sur les huit principes régissant les activités aquatiques, vous expliquerez de quelle manière un individu peut passer du terrien au nageur ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : **Licence professionnelle Activités
Aquatiques**
Enseignants responsables : F. Huot

Durée de l'épreuve : 1 h00

Documents autorisés : *aucun*

UE F : T52PA2- : Pratique professionnelle
EC T52PA22 : Approches scientifique et didactique de l'enseignement en milieu scolaire

Sujet : répondez avec le plus de précision aux questions qui suivent.

Question 1 (2pts) : définissez les éléments constitutifs des différentes parties du test du premier palier de natation scolaire tel que présenté dans la circulaire N°2011-099 relative à la natation scolaire.

Question 2 (1pt) : la circulaire N°2011-099 relative à la natation scolaire prévoit des taux d'encadrement pour l'enseignement des activités aquatiques aux élèves.

Quels sont les taux pour les élèves de maternelle ?

Quels sont les taux pour les élèves des classes élémentaires ?

Question 3 (3pts) : l'enseignement organisé de la natation scolaire nécessite la définition d'étapes d'apprentissage. Définissez ces étapes selon R. Catteau et selon F. Huot.

Question 4 (2pts) : donner une définition précise du principe de propulsion selon Magne et Schmit.

Question 5 (1pt) : à quelle(s) compétence(s) spécifique des programmes EPS se réfèrent les compétences attendues en natation ? En citer une.

Question 6 (2pts) : qu'est-ce qu'un critère de réussite ? Un critère de réalisation ? Donner une définition concise de chacun des critères.

Question 7 (1pt) : selon la circulaire N°2011-099 relative à la natation scolaire de combien de temps de pratique effective chaque élève doit-il disposer dans une séance ?

Question 8 (2pts) : selon H. Wallon l'enfant et l'adolescent se développent selon des stades qui mettent en jeu deux composantes de la personnalité. Quelles sont-elles ? Quel intérêt pédagogique pour l'enseignant ? Limitez votre réponse à environ 10 lignes.

Question 9 (2) : qu'est-ce qu'un apprentissage constructiviste et comment cela se traduit-il dans l'enseignement de la natation scolaire ? Limitez votre réponse à environ 10 lignes.

Question 10 (4) : expliciter sous la forme d'un schéma, de quelle manière se déclenche et se régule une action motrice.

Comment cette modélisation peut-elle aider l'éducateur à comprendre et agir avec un élève qui a peur d'entrer dans l'eau pour apprendre ? Limitez votre réponse à environ 10 lignes.

Université de Nantes
UFR STAPS
Année universitaire 2014/2015
1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : **Licence professionnelle Activités Aquatiques**
Enseignants responsables : *R.Chatal/M. Mottet*

Durée de l'épreuve : 1h
Documents autorisés : aucun

UE T52PA2- : Pratique professionnelle
EC T52PA23 : Approche scientifique et didactique des interventions, publics variés et/ou inorganisées

L'examen se compose de deux questions de psychologie et deux questions de sociologie avec une question « majeure » (/15pts) et une question « mineure » (/5pts) dans chacun de ces domaines. Vous devez répondre obligatoirement à une question de psychologie et une question de sociologie mais c'est à vous de choisir le domaine de la question majeure, et par conséquent celui de la question mineure.

Exemple : *si je choisis la question « majeure » (/15pts) en psychologie je dois obligatoirement choisir la question « mineure en sociologie » (/5pts).*

Vous devez impérativement répondre aux deux questions sur deux copies séparées.

Psychologie

Question majeure : (15 pts)

Un de vos nageurs vous confie à plusieurs reprises : « j'ai terriblement peur de mettre la tête sous l'eau depuis que mon grand frère m'a coulé quand j'étais petit ».

Quel diagnostic faites-vous et comment pouvez-vous interpréter cette remarque au regard des connaissances en psychologie ?

Quelles sont les différentes démarches que vous pouvez adopter face à ce problème ? Choisissez-en une que vous développerez.

Question mineure : (5 pts)

Au regard des connaissances en psychologie, comment pouvez-vous interpréter la conduite d'un de vos bons nageurs qui fait la fête systématiquement les veilles de compétition ?

Sociologie

Question majeure : (15 pts)

Après avoir défini et explicité ce qu'est l'*Habitus*, montrez en quoi cette notion permet de comprendre les différentes modalités d'engagement dans l'espace des piscines.

Question mineure : (5 pts)

En vous appuyant sur un exemple évoqué en cours ou de l'une de vos expériences professionnelles, expliquez comment l'architecture d'un établissement aquatique peut orienter les pratiques des nageurs.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1ère session

Année d'études : *Licence Professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives : option : Activités Aquatiques*
Enseignant responsable : *Philippe METAIS, Éric MULLER*

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

UE - T53PA3 Contexte Institutionnel

EC – T53PA31 : Fondamentaux de gestion et management entrepreneurial

Sujet :

«Le management peut se définir comme l'ensemble des préoccupations et des techniques qui permettent à une organisation de se fixer et d'atteindre des buts.»

Au regard, d'une part, de vos connaissances et de vos expériences et, d'autre part, des tâches et des compétences imparties au manager, montrer en quoi et comment le « sur mesure » est à préférer au « prêt à porter ».

Il vous est possible, s'il y a lieu, d'illustrer vos arguments par des exemples.

Université de Nantes

UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : Licence professionnelle mention :
Activités sportives spécialité : animation, gestion et
organisation des activités physiques et sportives :
activités aquatiques

Durée de l'épreuve : *1h00*
Documents autorisés : *Tous*

Enseignant responsable : François Mandin

UE T53PA3- : « Contexte institutionnel »

EC T53PA32 « Aspects institutionnels, juridiques et sociaux »

La commune de « Fourmies » gère une piscine comprenant une pataugeoire, un bassin de huit mètres par huit mètres et un bassin de vingt-cinq mètres. Elle emploie à cet effet trois maîtres-nageurs sauveteurs.

Une association de consommateur, très active sur le plan de la sécurité, a adressé un courrier au maire de la commune. Ce courrier comporte deux points. Suite à ce courrier, le maire vous sollicite pour savoir les risques juridiques possibles.

Les points soulevés sont les suivants :

1 – L'association demande la fermeture de la piscine. Elle considère que le système de recyclage de l'eau est insuffisant. Selon elle l'installation ne permet pas, pour le bassin dont la hauteur est comprise entre 1,20 et 2,00m, un recyclage inférieur à une 1h30. Le maire souhaite savoir si la demande de l'association est, au regard des règles sanitaires applicables aux piscines, fondée. Que répondez-vous au maire ?

2 – La piscine dispose d'un toboggan, dont l'utilisation ne fait l'objet d'aucune restriction, ni d'aucune recommandation. Le POSS précise en revanche que les utilisateurs doivent descendre à intervalles réguliers. Des membres de l'association ont observé et alerté les maîtres nageurs sur le fait que les utilisateurs descendent de manière anarchique : tête en avant, en chenille, etc. Les maîtres nageurs ont répondu qu'en l'absence d'indications précises l'utilisation du toboggan était de la responsabilité des nageurs. L'association considère que la responsabilité des maîtres-nageurs pourrait être engagée dans le cas où un utilisateur serait heurté par un autre à l'entrée dans l'eau ou dans le toboggan. Que répondez-vous au maire ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : **Licence professionnelle**
Activités Aquatiques
Enseignant responsable : Benoît RENOUX

Durée de l'épreuve : 1 heures 30 minutes

Documents autorisés : calculatrice
Plan comptable

UE T53PA3- : Contexte institutionnel
EC T53PA33 : Domaine Gestion Appliquée

COMPTABILITE (4,5 pts)

LA TVA est à 20 %

Le 5 janvier 2015, la menuiserie "Les trois clés" envoie à l'un de ses clients une facture dont les caractéristiques sont les suivantes :

- .Prix catalogue HT : 5 300 € ;
- .Remise pour fidélité : 3 % ;
- .Escompte pour paiement comptant : 2 % ;

1. Présenter la facture.

Elle reçoit le même jour

- .Une facture d'achat de marchandise pour un montant brut HT de 2 630 €.
- .Une facture de téléphone de 605,00 € HT Paiement immédiat par chèque
- .Une facture d'achat de marchandise pour 1870,00 € HT brut, remise de 5 %

2. Enregistrer les factures au journal

AMORTISSEMENTS (4 pts)

La menuiserie "Les trois clés" acquière le 7 janvier 2015 une machine-outil numérique d'une valeur de 125 000,00 € HT. Ce prix est majoré de 650,00 € de transport et de 2500,00 € HT de frais d'installation (raccordement électrique et réseau, programmation, agencement du poste de travail...)

La mise en route est prévue pour le 1^{er} mars 2015

Le technicien estime la durée de vie de la machine et de l'installation à 10 ans

3. La direction de l'entreprise vous demande de comparer les deux premières années d'amortissement dans le tableau ci-dessous :

Valeur d'origine : Date de mise en service : 01/03/2015
 Durée : 10 ans Date d'acquisition : 07/01/2015
 Taux d'amortissement linéaire : % Coefficient dégressif : 2
 Taux d'amortissement dégressif : %

	AMORTISSEMENT LINEAIRE				AMORTISSEMENT DEGRESSIF		
	Base	taux	Annuité d'amortissement	VNC	Base	taux	Annuité d'amortissement
2015							
2016							

4. Remplir le quizz suivant :

SALAIRE : QUIZZ (7,5 pts)

	OUI	NON	vrai	faux
Le salaire net est versé au salarié			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le salaire brut est la base de calcul des cotisations salariales			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre deux périodes de travail quotidien le salarié doit bénéficier de 11 heures de repos			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La CSG est intégralement déductible fiscalement			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les congés payés non pris dans l'année sont reportés sur la période suivante			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La durée légale de travail peut être de 39 heures dans certaines entreprises			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un contrat de travail est obligatoirement écrit			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le bulletin de salaire doit être conservé 10 ans			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il existe de nombreuses règles dérogatoires au code du travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le salaire de base d'un salarié est toujours fonction d'un horaire hebdomadaire de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fixation des dates de congés payés est une prérogative de l'employeur			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La convention collective peut parfois déroger aux règles générales du code du travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'employeur doit accorder au minimum 12 jours de congés payés en juillet et août			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les congés payés sont acquis sur la période 1 ^{er} juin au 31 mai de chaque année			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'horaire hebdomadaire d'un salarié peut être établi sur 6 jours			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2014/2015

1^{ère} session – 1er Semestre

Année d'étude : **Licence professionnelle Activités
Aquatiques**

Durée de l'épreuve : 1h30

Enseignants responsables : E. TAVENEAU

Documents autorisés : *aucun*

UE T54PA4- : Technique de communication
EC T54PA42 : Méthodes de communication

Rédigez le compte-rendu de ce texte en 300 à 350 mots. Il doit refléter sans le paraphraser le contenu du texte et respecter la technique étudiée. Néanmoins, la ligne de l'argumentation est à respecter.

Le spectacle sportif offre l'image idéalisée et embellie qu'une société souhaite se donner d'elle-même. Mais il renseigne aussi sur ce dont nous avons besoin pour réussir dans la vie à la manière d'un drame caricatural. Par-delà les résultats des compétitions, il invite les spectateurs à discuter de la légitimité des places obtenues. Ainsi le spectacle sportif en dit-il long sur les modes de pensée et les mythes de nos contemporains dans une société concurrentielle.

De quels ingrédients se compose la recette du succès quand on l'envisage assis dans les gradins des stades ? Il faut incontestablement du mérite et savoir tirer son épingle du jeu tout en restant collectif, mais il faut aussi de la chance, et si nécessaire un peu de roublardise.

Le spectacle sportif est d'abord une exaltation du talent. Mythe de la juste concurrence entre égaux, il sert de palliatif symbolique aux inégalités de la compétition scolaire puis professionnelle, en mettant en scène une hiérarchie fondée sur le mérite. Quand nous assistons à une compétition sportive, nous allons donc voir comment un ou des hommes ordinaires, sans privilège de naissance, se distingue(nt) des autres. Plus les espaces sociaux résistant aux passe-droits se font rares et plus le spectacle sportif constitue une sorte d'espace pur, protégé d'un quotidien corrompu. On repère aussi un lien tenace entre mérite individuel et mérite collectif. Le travail d'équipe et la division du travail ont été intégrés par spectateurs et supporters, comme le disent les devises de nombreux clubs, du « *E pluribus unum* » (« un à partir de plusieurs ») du Benfica de Lisbonne au « *You'll never walk alone* » (« Tu ne seras jamais seul ») de Liverpool.

Il faut du talent pour gagner un match (comme pour réussir sa vie) ; mais le mérite n'est pas tout, il faut aussi de la chance. En 1976, les Stéphanois avaient perdu en finale de Coupe d'Europe contre Munich à cause des poteaux ; en 1998, la France se qualifie en Coupe du monde contre l'Italie grâce aux poteaux. Quand Aimé Jacquet, entraîneur des tricolores champions du monde de football, ressent les vertiges de la popularité, il se remémore : « Lorsque j'ai un petit moment d'égarement je repense au tir au but de l'Italien Di Baggio sur la barre transversale. Et s'il était finalement rentré ? Alors je me calme et je me dis : reste humble. » L'aléa réintroduit une dimension essentielle du spectacle sportif en offrant ainsi une vision du monde où le destin, les impondérables, les circonstances tiennent une place importante (en particulier pour expliquer les défaites). Insolente dérision du mérite, les facteurs d'incertitude qui pèsent sur le match « façonnent un monde discutable, et donc humainement passable » (Bromberger, 1995).

Mais quand le sort ou la malchance s'acharne, il reste toujours le recours à la filouterie et à la tricherie dans une sorte de logique compensatoire pour forcer un peu son destin. L'entorse à la règle se justifie par l'insistance de l'infortune. C. Bromberger, qui a longuement enquêté dans les clubs de football italiens, raconte que les supporters justifient les actions litigieuses de leurs champions en établissant des parallèles entre le cours de leurs existences et les matchs auxquels ils assistent. « Le foot c'est comme dans la vie, disait l'un d'eux, moi je n'ai pas eu de chance j'ai été cocu comme tout le monde », mais il s'empressait d'ajouter « alors j'ai pris des maîtresses ». La filouterie n'est revendicable que si la malignité des autres en porte la trace. En outre, les supporters se délectent de leur propre mauvaise foi.

Quand l'arbitre siffle une faute en faveur de votre équipe, même si elle est injuste, il ne fait que se racheter ! Tout jugement passe par un double standard évaluatif : « Ils sont tricheurs quand nous, nous sommes simplement malins ». Quand l'Argentin Diego Maradona marqua un but de la main droite contre l'équipe d'Angleterre, favorite du Mondial 1986, il s'en tint pour tout commentaire à réaffirmer : « L'important c'est de marquer. » C'est la « main de Dieu », ajoutèrent ses approbateurs pour qui la réprobation envers la tricherie s'effaça bien vite. Ne resta que la complicité admirative envers la ruse de leur héros populaire apte à se débrouiller contre le système des règles en vigueur, comme l'homme du peuple doit savoir se débrouiller contre le système social fait pour les puissants. Le match de football incarne une vision du monde à la fois cohérente et contradictoire. Il exalte une compétition juste visant à consacrer par la compétition les meilleurs, mais il souligne aussi le rôle de la chance et, si besoin est, de la tricherie pour parvenir au succès.

Le spectacle sportif n'offre ni une scène parfaitement « pure » ni totalement « juste » parce qu'il est imparfait, parfois même « injuste », qu'il ressemble à notre expérience du monde lui aussi imparfait, mais dans lequel il nous faut pourtant bien nous débrouiller. Le succès du match tient dans « l'éventail des qualités dramatiques » qui s'y déploie. Dans le temps restreint de la partie, on passe du rire aux larmes, de la colère à la félicité, de l'inquiétude au soulagement, de l'indignation au désespoir, au point de « parcourir tout l'horizon symbolique de nos sociétés » (Bromberger, 1995). Prendre parti pour son équipe est une condition nécessaire pour vivre cette gamme d'émotions. La plaisanterie, consubstantielle de la passion du match, permet d'exister non seulement en spectateur mais tout autant en acteur du drame incertain qui se joue. Tous les ingrédients sont là pour qu'il y ait identification, c'est-à-dire passage du « ils » au « nous ». Pourquoi se mettre en colère ou trembler quand l'arbitre siffle un pénalty litigieux si l'on se moque éperdument du sort de l'équipe à qui l'injustice arrive ? L'impartialité est une asthénie de l'émotion. Pour rendre compte de la fièvre qui s'empare des spectateurs, en Italie, ils sont appelés « tifosis » (dérivé du mot « typhus », maladie contagieuse caractérisée par une intense agitation nerveuse et corporelle ».

Pascal Duret, *Sociologie du sport* (2008), chapitre II, coll. Que sais-je ?©, PUF.